



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 25 juillet 2017

NO 18

**AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE**

« Pour affichage »

OBJET : Feuille de mobilité

Bonjour à tous,

Comme nous le savons, le nombre d'agents de protection de la faune tend à vouloir augmenter suite aux prévisions budgétaires du gouvernement et l'employeur a démontré son ouverture pour augmenter les effectifs.

Le SAPFQ vous rappelle de ne pas oublier de compléter votre feuille de mobilité si vous avez des plans de carrière qui nécessiteraient un changement de bureau et/ou de région.

N'oubliez pas que cette feuille de mobilité est valide pour l'année entière et vous pouvez changer vos choix de bureaux à plus d'une reprise. De plus, si vous complétez ce formulaire après le 1^{re} décembre de chaque année, vous serez inscrit sur la liste de mobilité pour l'année suivante également.

N'hésitez pas à contacter un membre de l'exécutif si vous avez besoin de plus de renseignements.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bel été et profitez de vos vacances pour revenir en forme pour la période automnale.
Bonne journée à tous!!!

Votre comité exécutif